# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 16 DECEMBRE 1879.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Nouvelle-Orléans, 17 décembre.**—Température [illegible]

**Température du 16 décembre 1879.** Thermomètre de C. Dubaisse, Opticien.

| | Fahrenheit | Centigrade |
|---|---|---|
| 6 heures du matin | 44 | [illegible] |
| Midi | 58 | 14 |
| 3 P. M. | 60 | 15 |
| 6 P. M. | 56 | 13 |

**Observations météorologiques.** Mardi, 16 décembre, 1 h. 43 P. M. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes: [illegible]

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses): [illegible]

GEORGE H. ROHE, Sergent Signal Corps, U. S. A.

**Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé, le 16 décembre:**

MARIAGES.—Reuben Richardson à Mlle Louisa Williams. Richard Green à Mlle Sarah Perkins. Ralph Record à Mlle Alice Hamilton. Norman Dorsey à Mlle Lilly M. Edwards. John Pinson à Mlle Ida Johnson.

NAISSANCES.—Mme D. Martin, un garçon, 9 nov. Mme J. M. Villevas, un garçon, 12 déc. .. Firmin Broden, un garçon, 10 déc. .. Henri Barbé, un garçon, 27 nov. .. J. Pepula, un garçon, 27 nov. .. Paul Burgi, un garçon, 27 nov. .. A. J. Dutruch, une fille, 23 nov. .. [illegible], une fille, 9 déc. .. John Rosebush, un garçon, 6 déc. .. G. A. Ditton, un garçon, 10 déc. .. C. P. Bartholomy, une fille. .. Charles H Smith, une fille, 8 déc. .. Gabriel Pullo, un garçon, 13 déc.

DÉCÈS.—Mary Berner, 9 jours, coin des rues Jersey et Berlin. Cornélius H. Bossard, 13 ans, rue Gen. Taylor, près Constance, natif de la Nlle-Orléans. Veuve Annie McVicar, 55 ans, 169 rue Richard, native d'Angleterre. North L. Owen, couleur, 16 ans, 59 rue Claiborne, natif de Natchez, Miss. Sarah Bailey, couleur, 57 ans, 161 rue Bienville, native de la Virginie. Un enfant mâle de Mme L. Lathrop, 6 jours, 371 rue Baronne. Annie M. Bates, 4 ans, No 12 rue Thérèse, native de la Nlle Orléans. William Lambert, 9 jours, 229 1/2 rue des Remparts, natif de la Nlle Orléans. Ellen McCoy, 45 ans, Alger, native d'Irlande.

**Loterie de la Louisiane.**—Les numéros ci-dessous ont gagné les principaux lots au grand tirage de la loterie de la Louisiane qui a eu lieu hier:

| | |
|---|---|
| No. 9368 | $100,000 |
| 49,937 | 50,000 |
| 97,151 | 20,000 |
| 56,209 | 10,000 |
| 30,591 | 10,000 |
| [illegible] | [illegible] |

**L'ouverture de la grande foire au profit du bataillon allemand**, a eu lieu, hier soir, avec pompe, à l'Exposition Hall, en présence d'un public nombreux venu de toutes les parties de la ville. [illegible]

Nous avons l'assurance que les visiteurs n'auront pas à redouter les sollicitations réitérées, qui gênent souvent et n'atteignent pas toujours le but qu'on se propose.

L'entrée est de vingt cinq sous; elle est gratuite pour les enfants de moins de dix ans. On arrive à la salle par les rues St-Charles et Carondelet.

De chaque côté de la salle, de la rue St-Charles à la rue Carondelet, se trouvent cinq tentes, représentant soit un bataillon, soit une compagnie. A droite sont les Bersaglieri et les Cavaliers d'Orléans, les Gardes Continentaux, le bataillon Allemand, l'Artillerie Washington et le premier Régiment.

A gauche, les carabiniers Irlandais et Mitchell, le second régiment du "Louisiana Guard", le bataillon "Crescent City", l'Artillerie d'Orléans, les Gardes Lafayette et les Fusiliers [illegible].

La salle est magnifiquement décorée de drapeaux de toutes couleurs, et chaque tente porte en couleur et ses armes nationales. [illegible]

La foire durera jusqu'à lundi prochain, et se terminera par un magnifique bal. [illegible]

**Conseil de ville.**—Le conseil de ville s'est réuni hier, à midi, sous la présidence du maire Patton.

Une ordonnance allouant $21,402 32 pour les salaires des policemen en novembre, a été adoptée.

M. Brown, voyer, a présenté le rapport suivant—résultat d'une inspection de l'îlet compris entre les rues Washington, Chestnut, Josephine et Tchoupitoulas:

| | |
|---|---|
| Nombre de propriétés inspectées | 1297 |
| .. de cours au-dessous du niveau | 403 |
| .. Terrains bas sous les marais | 279 |
| .. de mauvais dessèchements | 142 |
| .. de lieux d'aisance en mauvais état | 63 |

Ont été adoptées: Une résolution de M. Behan, autorisant l'administrateur du département du commerce d'annoncer, durant dix jours, dans le journal officiel, la vente, aux enchères publiques, du privilège de percevoir les droits de levée et de quaiage, durant cinq ans, à dater du 1er janvier 1880; [illegible]

Une résolution de M. Behan, autorisant la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles à poser un track simple dans la rue Toulouse, [illegible]

Une résolution de M. Behan autorisant l'administrateur du département du commerce, à annoncer, dans le journal officiel, jusqu'au 1er janvier 1880, la vente du droit de passage, pour vingt cinq ans, d'un chemin de fer qui ne devra avoir qu'un seul track, partant de la rue "Chartres and Dauphin street Line" [illegible]

Le Conseil s'est ajourné à mardi prochain.

**Vol.**—Hier matin, à trois heures, au moment où M. Jean Lavie, laitier, dont l'établissement est situé au coin des rues Dumaine et Rampart, [illegible]

[illegible]

**Assassinat** [illegible]

[illegible]

**Confédérés** [illegible] Gardes Nationales [illegible] les officiers suivants: [illegible] Lieutenant. [illegible] Jr. [illegible] sergent-major.

**Cour criminelle.**—A la cour criminelle ministère public a demandé et obtenu la mise en liberté de William H. Wilder, accusé de faux. Il s'agissait d'un plan de l'ancien marché Treme. L'Etat n'a pu recueillir de preuves.

Charley Carpenter, homme de couleur, déclaré coupable d'avoir assailli un officier de police à main armée, a été condamné à un mois de prison.

Emile Le Cornec, déclaré coupable de port d'armes cachées, a été condamné à neuf mois de prison, à dater du 15 décembre.

Peter Kimbel est accusé de détournement de fonds; Maggie Williams, Henry Mullen et Joe Martin de port d'armes cachées; James McMullen, d'avoir assailli un officier de police; William Henry ou Newshanger Willis, d'avoir fait feu sur quelqu'un; Emile Ramie, d'assaut à main armée; Catherine Brobep, de grand larcin; Maggie Williams, d'avoir poignardé quelqu'un.

A la première cour de district, le juri a prononcé l'acquittement de James Johnson, accusé d'avoir reçu des objets qu'il savait avoir été volés.

Le ministère public a demandé et obtenu la mise en liberté de S. F. Campbell, accusé d'assaut et batterie, et d'Albert Dené, accusé de larcin.

Sam Cornish s'est reconnu coupable d'assaut.

Le jugement de John Williams, accusé de tenir une maison dont les antécédents ont eu lieu de se plaindre, a été renvoyé à lundi prochain.

**Un guet-à-pens.**—Jeudi soir, entre neuf et dix heures, Mlle Marie Iglesia, demeurant au coin des rues Joséphine et Claiborne, a été assaillie rue Douzième, près de la rue Prevost, par trois individus nommés Jim Healey, Jack Hay et Sol Moses. [illegible]

Mlle Iglesia est retournée à la ferme; elle a raconté ce qui venait de lui arriver, et plusieurs personnes l'ont accompagnée chez elle. [illegible]

—Hier soir, à huit heures et demie, à la Cour de Circuit des Etats-Unis, le juri a refusé d'accorder, dans l'affaire de M. R. N. Brooks, accusé d'avoir eu en sa possession un billet contrefait de cinq piastres, a été déchargé.

**Paragraphes.**—La compagnie des Waterworks a fait poser de nouveaux tuyaux dans la rue Jackson, de Magazine à Prytania; dans la rue Première, de Sixième à l'avenue St-Charles; dans la rue Jackson, de l'avenue St-Charles à Dryades; dans la rue Prytania, de Jackson au Chemin Felicity; dans la rue Joséphine de Prytania à l'avenue St-Charles; [illegible] Les travaux que la compagnie a ordonnés coûteront près de trois cent mille piastres et, aux termes du contrat, devront être achevés le 1er avril prochain. A dater de cette époque la compagnie pourra fournir à la ville une quantité d'eau plus grande que par le passé.

—Les ouvriers cordonniers essaient d'obtenir une augmentation de prix, par suite de la hausse de tous les articles nécessaires à l'existence. [illegible]

—La compagnie de pompiers Columbia No 5 a élu G. P. Malley président, Thomas Vinard foreman, James Duffy premier assistant, Edward Ryan second assistant, W. H. Doherty secrétaire, Thos. J. Powell trésorier; Thos. Vinard, E. J. Donnelly, J. Kahany, délégués, S. P. Simons, Jr., Cush. Mekom et F. J. Bulger, sous-délégués, à la convention de charité des pompiers.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $19,341 41, dont $1,510 11 provenant du département du revenu intérieur, $6,026, en or, $5 113, en billets, et $126 19, en argent, provenant de la douane, $3,900 du bureau de poste, $2,963 11 de différentes sources.

—Henry Halthoff a été arrêté au coin des rues Hôpital et Royale pour avoir tenté de s'introduire, hier matin, entre deux et trois heures, chez M. Aleck Bescock, au No 47 de la rue des Ursulines. M. Bescock lui avait envoyé deux balles, mais ne l'avait pas atteint.

—La première réception de l'Argyle Club a lieu, ce soir, au Grunewald Hall.

—Le Creole Fire Co. No 9 se propose, dit-on, d'importer une pompe à vapeur d'Angleterre.

**Accident.**—Hier, à midi et demie, Wm. Schindler, domicilié au No. 729 de la rue Tchoupitoulas, se trouvant à bord du bateau à vapeur Annie P. Silver, est tombé sur le quai et s'est grièvement blessé à la tête. Sans le secours de deux citoyens, il se serait noyé. Il a été transporté à l'hôpital. [illegible]

—A la même heure, le fils de Mme Rosie Miller, domicilié au coin des rues Galvez et Ste-Anne, jouait avec un petit canon, qui est parti accidentellement et a mis le feu au lit; les flammes ont été éteintes par l'officier Summers, aidé de quelques citoyens. Les meubles ont été légèrement endommagés.

—Lucinda Hill, femme de couleur, demeurant dans la rue Derbigny, près Laharpe, dont le vie à M. John Goeberg, attaché de la pompe Babcock de la rue Lapeyrouse: une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion entre ses mains et mis le feu à ses vêtements. M. Goeberg est arrivé juste à temps pour étouffer les flammes.

—Hier matin, à onze heures et demie, un homme de couleur dont on n'a pu savoir le nom, est tombé du bateau à vapeur J. B. Kehlor, amarré au pied de la rue Lafayette, et s'est noyé.

—A neuf heures et demie Jake Mitchell, homme de couleur, a été arrêté, pour avoir déchargé des armes à feu, dans les limites de la ville.

—A cinq heures de l'après-midi, William Kennedy, homme de couleur, a été arrêté, pour avoir assailli et blessé à la main un nommé Joe Tracy, dans la rue Delta, entre les rues Poydras et Lafayette.

—A cinq heures de l'après-midi, Charles Brown, homme de couleur, a été arrêté pour avoir volé quinze piastres à une nommée Lisa Moore, domiciliée au No 77 de la rue Perdido.

—M. Howard, commis en chef du bateau à vapeur "Robt E. Lee" nous a envoyé hier soir, une patate douce d'une grosseur vraiment phénoménale et pesant 7 livres 3 onces. M. Howard s'est procuré cette curiosité sur une habitation du haut de la côte.

—Un esquif marqué P. & M., appartenant à M. B. Beck, a été volé hier, à une heure de l'après-midi, en face du marché français. Une récompense libérale est offerte à la personne qui le retrouvera.

—Hier matin, à neuf heures, Jack Casey, a été arrêté pour avoir blessé Hamilton McKeane, au coin des rues Dryades et Julia.

**Causes fixées à la Cour Suprême de la Louisiane.**—Voici la liste des causes que la cour suprême a fixées aux dates suivantes.

AU LUNDI, 5 JANVIER 1880.

No 6292. W. H. Appleton vs P. H. Morgan. E. Haloy et al. intervenors.
No 6296. Mrs A. G. Kalvaluge and J. B. Cason & Co. vs Merchants' Mutual Insurance Company.
No 6297. Armand Belot vs. François Lacroix.

AU MARDI, 6 JANVIER 1880.

No 7463. Succession of Bridget Coyle.
No 6731. Joséphine Ferel, administratrix of A. Rodi, vs. Jos. P. Guinault.
No 7508 State, ex rel. J. Newman, subrogated, vs. Board of Liquidation.
No 7593. Succession of Frederick Hantze.
No 7579. Police Jury parish of Jefferson, right bank, vs. Thomas McCormick.
No 7614. Louise L. Sarraz, widow, etc., vs. Widow Geo. l'Hote.
No 6298. State ex rel. A. P. Fields vs. Henry C. Dibble.
No 6299. W. C. Hardwick vs. M. L. Shelby.
No 6302. G. M. Bayly & Pond vs. Paul Fourchy and the Merchants' Mutual Insurance Company.
No 6304. Firmin Levasseur vs. B. F. Jonbert, State tax collector.
No 6305. Jason T. Diboll vs. Ætna Life Insurance Company of Hartford, Conn., Mrs Nancy Lottspeich, intervener.
No 6312. Adolph Bouchard vs. E. T. Parker, public administrator.

AU MERCREDI, 7 JANVIER 1880.

No 7635. Southern Mutual Insurance Company vs. Mrs. Mary A. Pike et al.
No 7617. Frank Matteich vs. Widow Germain et als.
No 6326. Delphine Delhonde, wife and curatrix, etc., vs. Emile P. Lemoine et al.
No 4734. Crescent City Live Stock Landing and Slaughter-House Company vs. Jean Mir et al.
No 6347. Board of Health vs. Widow Samuel Stewart.
No 6340. Solomon Isaacs vs. Meyers & Levi et als.
No 6341. David R. Fox vs. C. V. Thibaut et als.
No 6362. John DeBonneville vs. C. V. Thibaut et als.

AU VENDREDI, 9 JANVIER 1880.

No 7232. Succession de Hugh McCloskey.
No 6376. Widow Urain Soniat vs. Thomas Miles et als.
No 6383. Thomas D. Mahoney vs. A. Martin and L. Schwabacher.
No 6382. Abram B. Seelye vs. Zalmon Taylor.
No 6384. Citizens' Bank of Louisiana vs. F. Huppenbauer.
No 6386. Thompson & Symer vs. City of New Orleans.
No 6389. Pierre Montegut vs. H. J. Herron, recorder, et als.
No 6393. Louis Matho vs. New Orleans Sugar Shed Company.

AU SAMEDI, 10 JANVIER 1880.

No 7529. State of Louisiana vs. Richard Smith, alias Dick Smith.
No 7626. R. L. Selden vs. John Hanlon, Mrs Hanlon, intervenor.
No 6305. Jesse M. Tapperry vs. W. P. Harper, civil sheriff, et als.
No 6398. Louisiana Mutual Insurance Company vs. Antoine Costa. Mrs. A. Navarro intervenor.
No 6399. Mrs. Mary Murphy vs. Factors and Traders' Insurance Company et als.
No 6401. Gaty, McCune & Co. vs. L. L. Babers.
No 6403. Nicholas J. Hoey, liquidator, etc., vs. Samuel Henderson et les autres commissaires liquidateurs du New Orleans Insurance Association.
No 6408. John Henderson vs. F. H. Morgan.

**Ventes annoncées aux bureaux de l'annoteur des aliénations:**

Mme Harriet Moore, veuve Richard Keen à Mlle Mary Keen, un terrain et bâtisses, situés dans le quatrième district, dans l'îlet compris entre les rues Laurel, Toledano, Constance et Plaisance, [illegible]

[illegible]

Mme Frederick Bonis à George H. Andrée, un terrain et bâtisses, situés dans le premier district, dans l'îlet compris entre les rues Villeré, Kerlerec, Columbus et Marais. [illegible] ...$3200

Mme Marguerite [illegible] à Adolphe Boucherie, un terrain et bâtisses, situés dans le troisième district, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, St-Bernard, [illegible] ... $600

**Pittsburg, Anthracite et Cannel** en gros à des prix réduits. By J. [illegible]

# DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

## NOUVELLES ETRANGERES

### FRANCE.

**La question de l'amnistie à la Chambre des députés—Ordre du jour en faveur du cabinet.**

Paris, 16—A la Chambre des députés, aujourd'hui, M. Lockroy a interpellé M. Le Royer, ministre de la justice, sur la façon dont on avait appliqué l'amnistie partielle. La loi, dit M. Lockroy, n'a pas été appliquée suivant les intentions de la Chambre; et il a accusé M. Le Royer d'avoir, en établissant une catégorie de déportés, plutôt considéré la personne que l'offense; témoin Henri Rochefort.

M. Le Royer a répondu que le droit d'accorder l'amnistie appartenait au Président de la République; il a lu un certain nombre de lettres outrageantes écrites au président Grévy par plusieurs déportés, ainsi qu'un manifeste de 28 condamnés exclus de l'amnistie, manifeste dans lequel ils assument la responsabilité des assassinats de la Commune.

M. Le Royer s'est écrié que le Cabinet n'aurait pas fait son devoir s'il avait gracié des hommes capables de signer de pareils documents.

M. Jules Ferry a ajouté que tout le ministère partageait l'opinion de M. Le Royer.

M. Clémenceau a attaqué violemment le ministère, et l'a accusé d'inaction.

M. Waddington, président du conseil, ayant refusé d'accepter l'ordre du jour pur et simple, comme impliquant une censure du gouvernement, M. Clémenceau s'est rabattu sur cette motion, qui a été rejetée par une majorité de 276 contre 109.

La chambre a alors adopté un ordre du jour qui a été accepté par le ministère. Il déclare que la chambre adoptant les vues du ministère et approuvant ses explications, passe à l'ordre du jour.

**L'attitude prise par Canovas del Castillo.**

Madrid, 16 — Les journaux ministériels disent que le premier ministre Canovas del Castillo n'a pas refusé de donner des explications convenables à la Chambre des députés, mais il est déterminé à maintenir les prérogatives du gouvernement.

**Les puissances ne veulent pas intervenir dans l'affaire de Gusinje.**

Londres, 16—Une dépêche de Vienne au Standard dit que la circulaire russe demandant aux puissances étrangères une entente commune pour régler la question de Gusinje, a été l'objet d'une réponse de la part de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne. Dans cette réponse, les puissances se regardent comme impuissantes à ce travail; une pareille intervention, disent-elles, créerait des difficultés nouvelles.

**Mort de Minnié, l'inventeur de la carabine Minnié.**

Londres, 16—Claude Etienne Minnié, inventeur d'armes perfectionnées, et d'une carabine qui porte son nom est mort.

**La situation en Afghanistan.**

Calcutta, 16—Le général Roberts télégraphie de Caboul qu'un canon de montagne a été perdu dans l'engagement de dimanche. Le général Roberts estime le nombre des ennemis à 30,000. Leur feu a fait des ravages. Il croit pouvoir rétablir l'autorité anglaise dans l'Afghanistan; mais des renforts sont nécessaires pour lui permettre d'agir vigoureusement.

**Secours au gouvernement Indien.**

Londres 16—Le gouvernement Indien a demandé un renfort de 5,000 hommes.

Londres, 16—Le Times dans un éditorial de ce matin commente les nouvelles de l'Afghanistan. Notre armée est actuellement dans une situation plus difficile que jamais depuis l'invasion, dit-il, mais la position que nous occupons, et les ressources dont nous disposons nous mettent plus à même qu'auparavant de faire face aux difficultés.

Le rapport suivant lequel le gouvernement Indien demande un secours de 5000 hommes est probablement faux, attendu que, hier même, le vice-roi télégraphiait qu'il avait des forces amplement suffisantes.

**Les Anglais assiégés près de Caboul.—Caboul aux mains des Afghans.**

Londres, 16.—Le correspondant du Times à Caboul télégraphie, en date du 15, que les troupes sont pleines de courage et prêtes à toute expédition. Les pertes des Anglais dans toutes les rencontres de la semaine a été de 42 hommes tués, dont 6 officiers, et de 76 blessés dont 9 officiers.

Un correspondant militaire écrit au Times que le succès momentané de Mahomed Jan sur le gén. Massy joint à l'évacuation de la position qui avait coûté si cher le 13, a donné un nouvel élan à l'insurrection. Il faudra toutes nos forces pour conserver les cantonnements de Shirpur, qui sont à 2 milles de Caboul.

Ils sont retranchés et contiennent des provisions pour plusieurs mois. Les troupes sont dans d'excellentes dispositions; pourtant bien qu'il soit humiliant de penser que les Afghans ont le dessus, bien que notre armée soit assiégée en fait, et que Caboul soit tombée entre les mains de Mahomed Jan, la situation n'est pas tellement alarmante, mais plus d'un homme renfermé dans les retranchements a passé par de plus rudes épreuves. Les Afghans nous battaient aujourd'hui autant qu'en 1842, mais nous n'avons aucune appréhension. Ils éprouveront de nouveau le sort qu'ils ont subi dans le passé.

**Election d'un libéral à la Chambre des Communes.**

Londres, 16.—M. Th. Lea, de Kidderminster, libéral, a été élu à la Chambre des Communes par le comté de Donegal, pour remplir la vacance produite par la mort de W. M. Wilson.

La Gazette de Londres annonce que le Parlement se réunira le 5 février.

**La famine en Arménie.**

Le Patriarche d'Arménie a été informé que la famine règne dans la province arménienne de Van; il a demandé à la Porte des secours.

**Les poursuites contre les agitateurs.**

Il n'est pas vrai que le gouvernement anglais ait l'idée d'abandonner les poursuites contre Davitt, Killen et Daly.

**Explosion dans une mine de sel.**

Londres, 16—Une explosion de matières inflammables a eu lieu dans la mine de sel de Wilhem Gluck, à Schwebischall, Wurtemberg. 12 mineurs ont été tués et 8 blessés. 2 seulement de ces derniers peuvent guérir.

**Encore l'affaire Tichborne.**

Londres, 16.—L'avocat de la poursuite a accordé un writ d'erreur dans l'affaire d'Arthur Orthon, autrement connu sous le nom de Tichborne. Le juge Cockburne a prononcé contre lui deux sentences de cinq ans de servitude pénale; une des deux a expiré. Le plaignant demande que l'exécution de ces deux sentences soit concurrente et non successive.

**Budget biennal allemand.**

Berlin, 16—Le conseil fédéral a adopté à une majorité considérable le projet fixant la période législative du Reichstag à quatre ans et stipulant que le budget sera voté tous les deux ans.

**La récolte du sucre à Cuba.—Précautions dans les plantations.**

Havane, 16—Les rapports de Cardenas et de Colon indiquent que les récoltes de sucre seront faibles à cause de la sécheresse de la saison. Il en est de même dans le district de Sagua.

La plupart des plantations de l'île ont commencé à rouler. Presque toutes ont établi une garde vigilante pour éviter les conflagrations et les désastres parmi les travailleurs.

Les rapports continuent sur les réunions de petites bandes d'insurgés.

## WASHINGTON.

**L'affaire des loteries.**

Washington, 15—La cour suprême de district s'est occupée aujourd'hui de M. A. Dauphin contre le maître général des postes Key. Le plaignant demande une injonction pour mettre un terme à la mise en vigueur des ordres du département de la poste interdisant aux maîtres de poste de transmettre tout document relatif à la loterie.

Le conseil du défendeur a dit qu'aucune allégation demandant des secours n'avait été faite, comme, en équité, la chose eût dû être faite; qu'aucune lettre particulière n'avait été interceptée, que le défendeur a été à tort attaqué comme citoyen du Tennessee, que le maître général des postes avait la garde des lettres dans les malles, que celles qui ont été interceptées sont des lettres relatives à la loterie, chose prohibée par les lois des Etats-Unis.

Le juge Ray a maintenu que le Président seul est responsable de l'action officielle de ses officiers; c'est contre lui, conséquemment, que devrait être instituée la poursuite; aucune citation ne peut être faite contre le maître-général des postes comme citoyen du Tennessee, la Cour n'a aucune juridiction ni aucun pouvoir pour lancer l'injonction actuelle. Enfin, le maître-général des postes a le plein pouvoir d'agir comme il l'a fait.

Le juge Bartley a répondu que l'industrie dans laquelle est engagé M. Dauphin est sanctionnée par les lois et la constitution de la Louisiane. En outre il est banquier, et c'est inconstitutionnellement que le maître général des postes intervient dans cette industrie. Quand une lettre est timbrée c'est le devoir de l'autorité postale de la délivrer. Le maître des postes n'a pas le droit de condamner un homme sans lui permettre de se défendre.

Le sénateur Carpenter prend à son tour la parole au nom de la plainte.

Aujourd'hui, dit-il, toute sorte d'employé du gouvernement, chacun des 1900 commis se mêle de décider une affaire et de rendre une sorte de jugement sans appel. Chaque branche du gouvernement doit rester dans les limites qui lui sont prescrites.

Cette cour est une branche du gouvernement. Elle a le droit de donner son arrêt, et quand elle l'a fait, M. Key doit y obéir. Le maître général ne représente le président que dans l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire. Dans l'affaire actuelle le président n'a pas le droit d'intervenir.

Demain, les plaidoiries continueront.

**Sénat.**

M. Prince présente un projet ayant pour but l'investissement de certaines sommes d'argent non réclamées, actuellement au trésor, dans le but de favoriser l'éducation de la race de couleur.—Référé.

M. Windom présente un amendement à la résolution présentée hier par M. Vorhees, en vue de nommer un comité de 5 membres, pour faire une enquête sur les causes de l'exode des noirs de la Nlle Orléans dans l'Indiana. L'amendement demande, que si la commission trouve que les gens de couleur ont été privés de leurs droits, de voir s'il est possible de procurer de nouveaux pays à occuper par eux, et qui leur permettent d'émigrer des Etats où ils vivent actuellement. Le projet est déposé sur le bureau.

Le Sénat adopte le projet sur les concessions à faire pour pertes causées par le coulage des esprits venant des distilleries et destinés à l'exportation.

Le Sénat reprend la discussion du projet rapporté par M. Maxey, du comité des affaires militaires, ayant pour but d'amender l'article 103 des règlements de guerre de façon à apporter une limite aux poursuites pour désertion. Le projet passe avec un léger amendement de M. Edmunds. Après une séance exécutive, le Sénat s'ajourne.

Dans sa séance exécutive le Sénat a confirmé la nomination de Ch. Lehman, comme collecteur des douanes du district de Vicksburg.

Le comité des affaires militaires a résolu de ne s'occuper des nominations dans l'armée, au nombre de 110, qu'après les vacances de Noël.

M. Plumb rapporte avec amendements le projet présenté par M. Paddock, en mars dernier, autorisant le secrétaire du trésor à payer les certificats de dette dite 5 pour cent, venant de différents Etats. Mis à l'ordre du jour.

M. Randolph fait un rapport sur le projet de loi ayant pour but d'achever le monument des soldats et marins au cimetière Chalmette, Louisiane.

M. Young présente un projet de loi pour reformer l'organisation des Cours de districts en Louisiane.

**Chambre.**

Vu le grand nombre (200) de projets présentés hier, la lecture du journal n'a été terminée qu'à 12 h. 50.

M. King, de la Louisiane, présente une résolution demandant la nomination d'un comité de 11 membres pour étudier la meilleure route en vue d'établir un canal inter-océanique et pour faire un rapport sur ce sujet.—Adopté.

L'orateur appelle alors les rapports des comités.

M. Morrey, Miss., président du comité des postes, rapporte une résolution demandant des informations sur le transport par la malle de tout ce qui concerne les loteries.—Adopté.

M. Forney, Alabama, du comité des allocations, présente son rapport sur l'allocation faite à l'académie militaire. Référé au comité général.

M. Scaly, Caroline du Sud, du comité des affaires indiennes, présente un rapport amendé sur la résolution du Sénat d'autoriser le secrétaire de l'intérieur à négocier l'abandon par les Indiens de la réserve du Colorado.

M. Mills, Texas, objecte.

M. Gibson, Lne., demande que son bill relatif au câble interocéanique soit référé au comité du canal interocéanique.—Adopté.

M. Morse, Mass., a présenté une pétition pour l'adoption d'une résolution conjointe actuellement devant le comité du Sénat, et demandant l'abolition des titres de legal-tenders donné actuellement aux billets du trésor des Etats-Unis.—Référés.

**Comités.**

Le comité des finances du Sénat est convenu de demander l'adoption de la loi de la Chambre autorisant des concessions pour le coulage des spiritueux destinés à l'exportation. Le comité se déclare en faveur du projet de M. Bayard pour exempter de droits de douanes tous les articles américains ayant rapporté des prix à l'étranger.

Le comité a fait un rapport sur l'achèvement du monument de Washington dans la Capitale. La somme requise pour l'achever et l'élever à la hauteur proposée, 500 pieds, sera d'environ $677,321. L'œuvre peut être achevée en 1883.

Le comité des levées du Mississipi a adopté la résolution de faire un voyage d'inspection sur le fleuve vers le 10 novembre 1880, pour se rendre compte des travaux à faire.

Le projet présenté aujourd'hui par M. Bruce et ayant pour but de consacrer $510,000 à l'éducation des gens de couleur, distribue cette somme entre vingt-deux écoles et universités réparties dans dix-neuf Etats.

Le comité de la Chambre sur les affaires navales a adopté le projet de M. Gibson pour établir des écoles de marine dans les villes de Wilmington, Charleston, Savannah, Mobile, Nouvelle-Orléans, Galveston et Baton-Rouge.

**La reddition des Indiens Utes.**

Washington, 16—Le secrétaire Schurz a reçu un télégramme du gén. Adams, annonçant qu'Ouray était parti pour le campement des Utes du White River, pour hâter la reddition des Indiens désignés par la commission. Adams regarde cette reddition comme un fait accompli. Mais il est possible que le gén. Hatch éprouve des retards à les amener, à cause des neiges et des difficultés de transport.

**Convention nationale républicaine.**

Washington, 11.—Un meeting des membres du comité exécutif républicain national a eu lieu pour choisir un successeur au sénateur Chandler et pour désigner le lieu et l'époque de la prochaine Convention Nationale. On croit que M. Cameron sera le président de cette Convention, et qu'elle aura lieu à Chicago en mai ou le premier juin.

**L'élection du Maine.**

Boston, 16—Une dépêche de l'Advertiser d'Auguste dit que le nombre des républicains dans les deux chambres est réduit de 90 à 50, et celui des démocrates élevé de 61 à 78. On se plaint d'irrégularités dans le compte des retours.

Suivant ces chiffres, le Sénat aura une majorité de 9. La Chambre a une majorité démocratique assez grande pour former un quorum, en cas que les républicains ne prennent pas leurs sièges. Il y aura 15 sièges républicains vacants par suite d'élections non reconnues.

**Election d'un sénateur des Etats-Unis.**

Richmond, 16.—L'Assemblée générale a choisi comme sénateur des Etats-Unis, en remplacement du sénateur Withers, pour le terme expirant le 4 mars 1880, le gén. Mahone.

**Emigrants de couleur.**

Petersburg, 16.—Cent émigrants de couleur de Goldsboro, Car. du Nord, ont passé par cette ville, se rendant à Washington, et de là dans l'Indiana. Ils semblent [illegible] et il en arrivera [illegible]

**Départ à Philadelphie.**

Philadelphie, 16.—Le général Grant est arrivé à 9 heures du matin. Le maire Stokely et autres sont allés à sa rencontre dans le char et lui ont souhaité la bienvenue.

Grant a été reçu avec enthousiasme. 30,000 personnes formaient le cortège, y compris 7000 hommes de milice et autant de membres de la grande armée de la république. La ville est brillamment illuminée ce soir.

**Assainissement de Memphis.**

Nashville, 16.—La législature du Tennessee s'est assemblée pour voter les fonds spéciaux, en vue de pourvoir à l'assainissement de la ville de Memphis.

**Divers.**

Charleston, 16.—Le vapeur Koss est parti pour Sébastopol avec un chargement de 5515 balles de coton, le plus fort chargement parti de ce port.

**Marchés Etrangers.**

Liverpool, 16 décembre, midi.—Coton—Marché calme et facile. Ventes estimées à 8000 balles, dont 1000 pour spéculation et l'exportation. Middling Uplands 6 13/16d. Middling Orléans 6 15/16. Recettes 47,120 balles dont 37,000 américaines. [illegible]

Londres, 16, midi—Bons des Etats-Unis nouveaux 5's à 106.

Paris, 16, midi—Rentes 81fr et 40c.

Havane, 16—Or espagnol 198 1/2.

[illegible]

**Argent, Sterling, etc.**

New York, 16, soir—Argent 5 à 7; change 481 1/2; gouvernements fermes et en hausse; nouveaux 5's à 1.03, 4 1/2's à 1.05 3/4, 4's à 1.03 1/4; bons d'Etats calmes et nominaux.

New York, 16—Balances de la sous-trésorerie: Espèces ... $108,049,[illegible] Currency ... [illegible]

**Marchés Domestiques.** [illegible]

New York, 16—Coton calme; Uplands 12 3/8, Orléans 12 1/2. Recettes nettes consolidées 30,411. Exportations, pour la Grande Bretagne 5,203, pour la France [illegible], pour le Continent 606.

**PASSES.**

Port Eads, 16, 6 p. m.—Vent [illegible]

Arrivés: steamship Ellis Knight, de la Havane, via les ports de la Floride, [illegible]

Partis: navire Marguerite, pour Liverpool, [illegible]

**FLEUVE ET RIVIERES.**

Vicksburg, 16.—Temps clair; [illegible]

Memphis, 16—Le fleuve a baissé de [illegible] pouces. Temps clair et agréable. [illegible]

Cincinnati, O., 16—La rivière a 19 pieds et monte. Temps clair.

Pittsburg, 16—La rivière a 6 pieds 6 pouces et monte. Temps clair.

Evansville, 16—La rivière a 16 pieds 3/10 et monte. Temps clair.

Cairo, 16—Le fleuve a 29 pieds 11 pouces et monte. Temps clair. [illegible]

Louisville, 16—La rivière a 9 pieds 2 pouces dans le canal et monte. Temps couvert. [illegible]

St-Louis, 16—Le fleuve a 11 pieds 2 pouces et baisse. Temps couvert. [illegible]

## BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 16 décembre, 1879.

**COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.**

| | Echanges. | Balances. |
|---|---|---|
| 13 décembre | $1,969,[illegible] 00 | $264,[illegible] 73 |
| 15 décembre | 2,151,479 02 | 229,664 97 |
| 16 décembre | 2,727,[illegible] | 360,214 66 |
| Jusqu'ici cette semaine | 96,849,179 34 | $775,336 31 |
| Même temps la semaine dernière | 6,654,764 32 | 665,718 45 |
| Total la semaine dernière | 12,200,994 02 | 1,190,596 31 |
| Total la semaine précédente | 12,565,192 87 | 1,170,046 19 |
| Même époque l'année dernière | 11,996,090 55 | 9,167,066 42 |

[illegible]

## BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi soir, 15 décembre 1879.

COTON—Les ventes aujourd'hui embrassent 10,[illegible] balles à des prix irréguliers [illegible]

[illegible]

**CHEVAUX ET MULETS.**

**Prix du Marché.**

Le tableau de prix qui suit nous est fourni par MM. Alford, Smith & Co, 121 rue Baronne:

| | | |
|---|---|---|
| Chevaux communs | $ 50 à $ 90 | |
| Bons chevaux de trait | 90 à 120 | |
| Chevaux de monture et de voiture | 120 à 225 | |
| Mulets petits et communs | 75 à 105 | |
| Mulets pour rizières | 100 à 125 | |
| Bons mulets ordinaires | 125 à 150 | |
| Bons mulets pour ville et habitations | 150 à 185 | |
| Mulets de choix pour ville et charrettes de charbon | 150 à 200 | |

**PRIX DES BESTIAUX** [illegible]

## NAVIGATION FLUVIALE.

**Départs de bateaux à vapeur.**

MERCREDI, 17 DECEMBRE 1879

Ouachita ... JNO. H. HANNA, à 5 P. M.
Davis Bend ... LUCY E. GASTRELL, à 5 P. M.
Bayou Sara ... JOHN W. CANNON, à 5 P. M.
Bayou Goula ... WHISPER, à 10 A. M.
Mossoulon ... MARRI, à 11 A. M.
Nairn's Plantation ... ALVIN, à 11 A. M.
Haut du fleuve. CITY OF AUGUSTA, 10 A. M.

## BULLETIN MARITIME.

MARDI, 16 DECEMBRE 1879

**EXPÉDIÉS EN DOUANE.**

Steamship New Orleans, Halsey New York
Steamship Morgan City, Adams, New York
Steamship (ang) Drumduff, Johnston, Liverpool
Brick (ang) Anne Maria, Thornton, Invergordon Écosse

**ARRIVÉS.**

Steamship Ellis Knight, McKay, Havane via les ports de la Floride
Steamship (esp) Gracia, Lassanaga, Havane
Steamship (ang) Henry Anning, Dalton, Baltimore
Steamship Llandough, Green, de Cardiff
Barque (ang) Midsummer, Richardson, Barbades
Barque (norv) J F Berg, Andersen, Bordeaux

**BATEAUX A VAPEUR.**

Iron Mountain, Greenough, de St Louis avec barges
Will Kyle, (mail) Kates, de Cincinnati
Isabel, O'Pry, du bas du fleuve
Fair Play, Papineau, du haut du fleuve
Bertha, Lawless, de Washington
Assumption, Charlot, de Donaldsonville

**MONTANT LE FLEUVE.**

Bateau (dragt) Octavia, Purdy, Shields, Ang

**EXPORTATIONS.**

NEW YORK—par steamship New Orleans—516 balles coton, 50 balles Yelis, 2306 barils mélasse, 116 boucauts sucre, 460 balles peaux, 50 caisses chevrettes, 1101 peaux sèches, 24 balles Jute, 46 caisses oct'e, 42 barils miel, 115 sacs poivre, 7 balles gommes, 78000 marrains.

NEW YORK—par steamship Morgan City—1271 balles coton, 2016 barils mélasse, 200 barils huile, 3000 caisses bitter, 90 boucauts sucre, 663 colis peaux, [illegible] 1000 boucauts sucre, 104 colis m'dises diverses.

LIVERPOOL—par steamship Drumduff...2015 balles coton, 40,000 boisseaux maïs en grenier.

INVERGORDON—par brick Anne Maria...3660 sacs tourteaux.

**IMPORTATIONS.**

BATH—par navire Alice M Minott...1366 tonnes glace

KEY WEST—par steamship Ellis Knight...16 barils corail, 1 caisse spécimen, 1 caisse générale.

**Arrivages de Produits.**

ST LOUIS—par steamer Iron Mountain...835 balles coton, 49,500 boisseaux blé en grenier, 43,000 boisseaux maïs en grenier. 4100 sacs tourteaux.

CINCINNATI—par steamer Will Kyle...135 balles coton, 687 sacs graines coton.

BAS DU FLEUVE—par steamer Isabel...83 boucauts sucre, 4 barils sucre, 312 barils mélasse.

HAUT DU FLEUVE—par steamer Fair Play 45 boucauts sucre, 107 barils mélasse.

WASHINGTON — par steamer Bertha—617 balles coton, 11 sacs coton en graine, 283 sacs graines coton, 129 sacs riz brut, 302 barils mélasse.

DONALDSONVILLE—par steamer Assumption...276 boucauts sucre, 3 demi barils mélasse, 789 barils mélasse.

**Par les chemins de fer.**

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY...477 balles coton, 365 boucauts sucre, 14 barils sucre, 646 barils mélasse.
—Train No 2—72 balles coton, 196 boucauts sucre, 8 barils sucre, 139 barils mélasse, 140 sacs riz brut.

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD...922 balles coton.
—Train No 2—402 balles coton.

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R. ...1666 balles coton.

**Par le télégraphe.**

New York, 16 déc. 1879.

A A. Moulton, agent. Le Steamship Hudson, capitaine Freeman, est arrivé cette après-midi.

**LISTE DE NAVIRES.**

**En partance pour la Nouvelle-Orléans.**

[illegible]

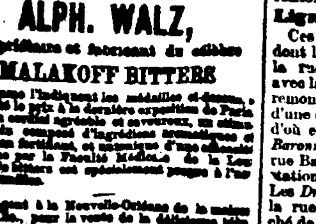

**MEDAILLES** Décernées à l'Exposition Universelle de Paris de 1878.

**ALPH. WALZ,** Propriétaire et fabricant du célèbre **MALAKOFF BITTERS** [illegible]

Seul agent à la Nouvelle-Orléans de la maison [illegible] **AURORA LAGER BEER,** en barils et en bouteilles. No. 30 rue Conti, entre Decatur et Chartres.

**TAMAR INDIEN,** Fruit laxatif rafraîchissant [illegible] CONSTIPATION [illegible] GRILLON [illegible]

# TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

**Point Central.**

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

**Ligne de la rue du Canal.**

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir de "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bain, des tirs, etc.

**Lignes des rues Magazine et Prytania.**

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue de Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivent la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-unes des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania passent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour suivre la rue Magazine.

**Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.**

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

**Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.**

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayon on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont eu lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de courses. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

**Ligne des rues Remparts et Dauphine.**

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

**Ligne de la Levée et des Casernes.**

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

**Ligne de la rue Annonciation.**

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

**Ligne Tchoupitoulas.**

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

**Lignes de la rue St. Charles.**

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryads cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars* par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

**Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.**

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

**Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.**

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

**Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.**

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

**Upper Magazine Line.**

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent la rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

**Chemin de fer de Pontchartrain.**

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

# GUIDE —DE LA— NOUVELLE-ORLÉANS.

**Premier District.**

Ce district comprend le premier, le second et le troisième ward.

Le premier ward est borné par Felicity Road, le Mississipi et la rue Thalie.

Le second ward est borné par la rue Thalie, le Mississipi, la rue Julia et l'Avenue Carrollton.

Le troisième ward est borné par la rue Julie, le Mississipi et la rue du Canal.

**Second District.**

Ce district comprend le quatrième, le cinquième et le sixième ward.

Le quatrième ward est borné par la rue du Canal, le Mississipi, la rue St-Louis et le Nouveau Chemin de la Métairie.

Le cinquième ward est borné par la rue St-Louis, le Mississipi, la rue St-Philippe et le Nouveau Chemin de la Métairie.

Le sixième ward est borné par le Nouveau Canal, le Nouveau Chemin de la Métairie, la rue St-Philippe, le Mississipi, la rue de l'Esplanade, le bayou St-Jean et le lac Pontchartrain.

**Troisième District.**

Ce district comprend le septième, le huitième et le neuvième ward.

Le septième ward est borné par le bayou St-Jean, la rue de l'Esplanade, le Mississipi, les Champs-Elysées et le lac Pontchartrain.

Le huitième ward est borné par les Champs Elysées, le Mississipi, l'Avenue Lafayette et le lac Pontchartrain.

Le neuvième ward est borné par l'Avenue Lafayette, le Mississipi, le canal des Pêcheurs, le bayou Bienvenu, le lac Borgne, le bayou Chef Menteur et le lac Pontchartrain.

**Quatrième District.**

Ce district comprend le dixième et le onzième ward.

Le dixième ward est borné par Felicity Road, le Mississipi et First street.

Le onzième ward est borné par First street, le Mississipi et la rue Toledano.

**Cinquième District.**

Ce district comprend le quinzième ward. Le quinzième ward se compose du village d'Alger et de tout le territoire municipal sur la rive droite du Mississipi.

**Sixième District.**

Ce district comprend le douzième, le treizième et le quatorzième ward.

Le douzième ward est borné par la rue Toledano, le Mississipi et l'Avenue Napoléon.

Le treizième ward est borné par l'Avenue Napoléon, le Mississipi et Peters Avenue.

Le quatorzième ward est borné par Peters Avenue, le Mississipi, Lower Line de Carrollton et Washington Avenue.

**Septième District.**

Ce district comprend le seizième et le dix-septième ward, ou tout le village de Carrollton.

Le seizième ward est borné par cette partie du village de Carrollton qui est située entre Lower Line Street et Carrollton Avenue.

Le dix-septième ward est borné par cette partie du village de Carrollton qui est située entre Carrollton Avenue et Upper Line street.

**DRAINAGE DE LA NLLE-ORLEANS.**

Le drainage ou desséchement de la Nouvelle-Orléans s'opère au moyen de quatre machines à drainage, savoir:

LA MACHINE A DRAINAGE DE LA RUE BIENVILLE.

LA MACHINE A DRAINAGE DE LA RUE MELPOMÈNE.

LA MACHINE A DRAINAGE DE DUBLIN AVENUE.

LA MACHINE A DRAINAGE DE LONDON AVENUE.

Ces machines sont situées dans la partie inférieure de la ville, ou celle qui est la plus éloignée du Mississipi, là où il n'y a point d'habitations. Les eaux pluviales et autres descendant de la partie supérieure de la ville par les ruisseaux et les égouts s'y concentrent et sont refoulées par les roues des machines dans des canaux qui les conduisent au lac Pontchartrain.

**CHEMINS DE FER.**

**Chicago, St-Louis & New-Orleans Rail-Road—Chemin de Jackson.**

La gare, les ateliers et les autres dépendances de ce chemin sont situés dans un faubourg du premier district, au coin des rues Calliope et Magnolia. Un embranchement établi dans Triton-Walk et la rue St-Joseph relie cette gare au Dépôt de Fret qui est situé dans Front street, près du Mississipi, et à l'Ascenseur à grains (Grain Elevator).

**New-Orleans and Mobile.**

La gare des voyageurs est située au pied de la rue du Canal, près de la Levée. La gare aux marchandises ou Dépôt de Fret est située sur la Levée, entre les rues Girod et Julie.

**Morgan's Louisiana & Texas.**

La gare aux marchandises ou Dépôt de Fret de cette voie est située à la Nouvelle Orléans, sur la Levée, entre les rues Girod et Lafayette.

Les wagons de voyageurs et de marchandises sont transportés par bateau à vapeur, de la rive droite du fleuve où est établi le railway, à la rive gauche, c'est-à-dire sur la Levée de la Nouvelle-Orléans, au pied de la rue Ste-Anne, et vice versâ. Cette voie, connue autrefois sous le nom de chemin de fer des Opelousas, relie Alger (rive droite) à Morgan City qui en est éloigné d'environ 80 milles. Elle a pour annexe une ligne d'excellents steamers, appartenant, comme le chemin de fer, à M. Morgan, et qui font un service régulier entre Morgan City, situé sur la Baie de Brashear, et Galveston (Texas).

**New Orleans & Texas Railroad**

Le point de départ de ce chemin est à Westwego, sur la rive occidentale du Mississipi, à environ cinq milles de la rue du Canal. Les voyageurs se rendent à Westwego par un bateau à vapeur qui part tous les jours du pied de la rue du Canal.

La voie est terminée jusqu'à Donaldsonville: sa longueur est d'environ 76 milles. C'est un tronçon du futur chemin de fer Nouvelle-Orléans-Pacifique.

**Argentez vous-même** [illegible] BLEU D'ARGENT PUR [illegible] Paris.